Introduction

Cette partie du rapport rassemble les chiffres clés que Myria a demandés à une sélection d'acteurs pertinents actifs dans le domaine de la traite et du trafic d'êtres humains en Belgique. Les données les plus récentes en la matière sont présentées et, dans la mesure du possible, comparées aux chiffres des années précédentes afin de les replacer dans une perspective plus large. Les acteurs dont Myria a reçu les chiffres sont :

- La police judiciaire fédérale, avec des informations tirées de la Banque de données nationale générale (BNG) ;
- Le Service d'Inspection de l'Office national de sécurité sociale (ONSS, direction thématique Traite des êtres humains, équipes ECOSOC) ;
- Le Collège des procureurs généraux, avec des informations sur les poursuites engagées par les parquets correctionnels et les auditorats du travail ;
- l'Office des étrangers (OE) ;
- PAG-ASA, Payoke et Sürya : les centres spécialisés dans l'accueil et l'accompagnement de victimes de traite et de formes aggravées de trafic d'êtres humains ; depuis mars 2023, Myria a accès aux données anonymisées des trois centres via la plateforme numérique MyEldo, un système créé sur mesure pour une gestion plus efficace des dossiers au sein des centres et une meilleure image du phénomène des victimes en Belgique. Depuis la mise en service de MyEldo en 2023, les centres peuvent également enregistrer plusieurs formes d'exploitation ou une combinaison de traite et de trafic d'êtres humains pour une même victime. Si le rapport annuel de 2024 mentionnait principalement la forme d'exploitation principale, le présent rapport annuel décrit plus en détail les profils mixtes des victimes ainsi que leur fréquence.
- Le Service de la politique criminelle (SPC) du SPF Justice, avec des informations sur les condamnations définitives.
- Esperanto et Meza (Minor-Ndako) : Au début de cette année, Myria a demandé à Esperanto et Meza (Minor-Ndako) de lui fournir chaque année des données chiffrées afin de les inclure dans son rapport annuel. Les deux organisations y ont répondu favorablement. L'ajout de ces données au rapport annuel satisfait à la recommandation 94 de la Commission spéciale chargée d'évaluer la législation et la politique en matière de traite et de trafic d'êtres humains. La recommandation 94 invite en effet Myria à accorder une attention particulière aux victimes mineures dans son rapport annuel. Esperanto et Meza assurent la prise en charge des victimes mineures. Esperanto (basé en Wallonie) dispose de vingt places d'accueil dans un cadre sécurisé pour les victimes mineures de traite, de trafic aggravé d'êtres humains et de violences liées à l'honneur. Meza (basé en Flandre) offre six places d'accueil dans un cadre sécurisé, principalement destinées aux jeunes filles mineures non accompagnées victimes de traite des êtres humains. Outre ce groupe cible prioritaire, Meza peut également accueillir d'autres mineurs présumés victimes, quel qu'en soit le type d'exploitation. La décision d'accepter ou non une demande d'admission d'un jeune ne faisant pas partie du groupe cible principal est toujours examinée au cas par cas.

Cette partie est complétée par une contribution externe du Service d'Inspection de l'ONSS, qui approfondit les données statistiques relatives aux enquêtes menées en 2024 par les équipes ECOSOC.

Attention :

- Les chiffres de ce rapport ne reflètent en aucun cas l'ampleur réelle du phénomène de la traite et du trafic d'êtres humains en Belgique. Ils ne concernent que les faits, les victimes et les auteurs identifiés comme tels par les autorités. Aucune déclaration ne peut être faite sur des faits non identifiés.
- Ces chiffres et leur évolution informent davantage sur les actions des autorités pour lutter contre la traite et le trafic d'êtres humains que sur ces phénomènes en tant que tels.
- Les chiffres des différents acteurs ne sont pas harmonisés entre eux et ne donnent en aucun cas une image cohérente et uniforme de ces phénomènes criminels. Cela limite les possibilités d'évaluer les politiques, de nourrir les analyses stratégiques et de rendre compte aux institutions européennes. Myria collabore avec les acteurs cités dans l'optique de réunir des chiffres de la meilleure qualité possible.

